

Informations communales

Modification du permis de construire no 556 du 26 mai 2010

L'avis figurant dans la Feuille officielle du 22 août dernier a été publié par erreur. En effet, la modification du permis de construire a déjà été octroyée en date du 19 juin 2012.

Révision du plan d'aménagement local (PAL)

Lors de la dernière assemblée municipale, les citoyens ont accepté un crédit d'engagement pour la révision du PAL. Le mandat a été attribué au bureau ATB de Tramelan. Le Conseil municipal a pris la décision de créer une commission spéciale PAL et a nommé les membres lors de sa dernière séance. La commission est composée de : Mmes Katharina Aegerter et Virginie Grossniklaus et MM. Markus Gerber, Jean-Pierre Gerber, Claude Linder, Pierre Mosimann, Frédy Nobs et Sylvain Paroz.

Commission scolaire de l'école secondaire de la Courtine

Le Conseil a nommé M. Richard Paroz en qualité de membre de la commission scolaire en remplacement de Mme Martine Sommer.

Place de sport Le Fuet

Le Conseil municipal a mandaté l'entreprise Frank Loosli pour la remise en état du terrain de sport situé à côté de la halle de gymnastique. Les travaux débiteront début septembre prochain. Il ne sera dès lors plus possible d'utiliser le terrain extérieur.

Le Fuet, le 29 août 2012

Conseil municipal